

Le 14 septembre 2015

Objet : ÉTUDE SUR LE STATIONNEMENT LOCAL AU CENTRE-VILLE

Madame, Monsieur,

La Direction du service du stationnement de la Ville d'Ottawa réalise actuellement une étude sur le stationnement local au centre-ville (voir la zone délimitée ci-dessous).



L'étude sur le stationnement local vise à déterminer la manière dont la municipalité peut aider les commerces locaux et la collectivité en garantissant l'accès au stationnement pour le public. Les recommandations formulées à l'issue d'études antérieures concernaient notamment la disponibilité des espaces de stationnement, l'offre générale de stationnement et les meilleurs moyens de promouvoir les modes de transport écologiques.

Les intervenants locaux seront consultés tout au long du processus d'étude, par souci de transparence et pour veiller à ce que les besoins en stationnement de la collectivité locale soient bien compris et évalués.

L'étude sur le stationnement local se compose de trois grandes étapes :

Étape 1 : *Survol des conditions actuelles et futures*

- Recueillir des renseignements pour comprendre les caractéristiques générales du secteur à l'étude;
- Réaliser une première consultation auprès des intervenants;
- Examiner le contexte de la croissance et de l'aménagement urbain dans le secteur et les études et rapports antérieurs sur le stationnement.

Étape 2 : *Collecte et analyse de données*

- Tenir compte de l'offre actuelle en stationnement et des règlements sur le stationnement;
- Évaluer la demande actuelle en stationnement, puis traiter et analyser les données recueillies;
- Poursuivre les consultations et solliciter des commentaires en utilisant différentes méthodes, y compris l'organisation d'une activité « portes ouvertes »;
- Tenir compte des commentaires et des observations des intervenants;
- Utiliser l'ensemble des données pour repérer les enjeux et les difficultés liées au stationnement.

Étapes 3 : *Recommandations*

- Appliquer la « trousse de stationnement », qui contient de nombreuses stratégies pouvant être mises en œuvre pour améliorer la situation;
- Recommander des solutions en fonction des observations et des consultations.

La plupart des données relatives au stationnement ont été recueillies et sont en cours d'analyse. Nous faisons également le nécessaire pour obtenir le plus de commentaires possible de la collectivité. Nous tiendrons plus tard une assemblée publique afin de communiquer nos conclusions (probablement en janvier), mais d'ici là, nous vous invitons à visiter le www.ottawa.ca/stationnement pour en savoir plus. Sur le site Web, vous trouverez un formulaire sur lequel vous pouvez inscrire vos commentaires.

N'hésitez pas à nous communiquer tout problème ou toute préoccupation en lien avec le stationnement dans ce secteur. Vous pouvez également écrire directement à l'adresse suivante :

Lindsay Thomas

Coordonnatrice de projet, Études sur le stationnement

Ville d'Ottawa

185, rue Slidell

Ottawa (Ontario) K1Y 3B5

Courriel : lindsay.thomas@ottawa.ca

Téléphone : 613-580-2424, poste 12625

La Direction sollicite actuellement les commentaires des intervenants. La date limite pour faire parvenir vos commentaires est le 16 octobre 2015.